



INTERREG V Rhin Supérieur
INTERREG V Oberrhein
2014-2020

Rapport annuel de mise en œuvre du programme



Fonds européen de développement régional
(FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung
(EFRE)

TABLE DES MATIÈRES

1	IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE	3
2	VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION	3
2.1	Programmation.....	3
2.2	Consommation des crédits	3
2.3	Audits et comptes annuels	3
2.4	Plan d'action pour la programmation stratégique (PAPS)	4
2.5	Microprojets.....	4
2.6	Communication	4
3	REALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE	6
3.1	Vue d'ensemble de la réalisation	6
3.2	Indicateurs communs et spécifiques au programme.....	9
3.3	Valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	31
3.4	Données financières.....	33
4	SYNTHESE DES EVALUATIONS	34
5	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES.....	35
6	RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	35
7	RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	35
8	LE CAS ÉCHÉANT, PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS	35
	EVALUATION DE LA REALISATION DU PROGRAMME DE COOPERATION.....	36
8.1	Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme	36
8.2	Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension « hommes-femmes » dans le programme de coopération et les opérations	36
8.3	Développement durable	36
8.4	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique.....	36
8.5	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération.....	36
9	INFORMATIONS ET ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES	36
9.1	Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	36
9.2	Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	36

10	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION	36
10.1	Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération	36
10.2	Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER.....	36
10.3	Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant).....	37
10.4	Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale ...	37
11	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME ..	37

Note: Pour des raisons de lisibilité, le présent document utilise la forme masculine habituelle pour les noms et pronoms personnels. Toutefois, cela n'implique aucune discrimination à l'encontre du sexe féminin, mais doit être compris comme neutre en termes de genre pour des raisons de simplification linguistique.

1 IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014TC16RFCB039
Titre	INTERREG V-A France - Allemagne – Suisse (Rhin Supérieur)
Version	2021.0
Date d'approbation du rapport par le Comité de suivi	24 mai 2022

2 VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION

2.1 Programmation

En 2021, 15 726 826,76 € de FEDER ont été engagés pour les 13 projets et 6 microprojets programmés. En comptabilisant les augmentations de FEDER actées pour certains projets déjà en cours de réalisation, le montant de l'enveloppe FEDER totale engagée s'élève à 116 190 944,25 €, soit 105,90% du FEDER total alloué au programme.

La programmation globale de 121 projets et 58 microprojets permet au programme d'avancer vers l'atteinte des valeurs cibles. Toutefois, le niveau réel d'atteinte des valeurs cibles en 2023 ne sera connu qu'au fur et à mesure de l'achèvement des projets concernés. Si les projets réalisent et remontent leurs dépenses régulièrement à l'Autorité de gestion (AG), le niveau de programmation atteint devrait également permettre d'éviter un dégageant d'office (DO).

2.2 Consommation des crédits

A ce stade, un montant d'environ 53,64 millions d'euros de FEDER a été certifié et 14 demandes de paiement intermédiaires ont été transmises à la CE entre 2017 et 2021. Au total, ce sont plus de 621 certificats de service fait qui ont été émis par l'AG et certifiés par l'Autorité de certification (AC), pour 140 projets (Assistance technique comprise).

A l'heure actuelle, le rythme de consommation des crédits est suffisant pour éviter le DO et atteindre l'objectif global de l'année 2021. Il devra cependant être accru, en vue des objectifs annuels suivants considérablement plus élevés et nécessitant de prendre dès maintenant autant « d'avance » que possible.

2.3 Audits et comptes annuels

La campagne des audits d'opérations 2021 portait sur 4 opérations pour un total de 8 audits. La campagne d'audit a représenté un taux de couverture de 11,62% des dépenses déclarées éligibles au titre de l'échantillon 2020-2021. Les irrégularités financières s'élèvent à 2 636,05 €, soit un taux d'erreur de 0,79%.

Ces résultats ainsi que de l'ensemble des vérifications de gestion et contrôles internes menés par l'AG et l'AC ont été compilés et pris en compte dans le cadre du rapport annuel de contrôle de l'Autorité d'audit (AA). Grâce à un travail mené en bonne coopération par l'AG, l'AC et l'AA, l'ensemble des documents constituant les comptes annuels a pu être soumis à la CE.

2.4 Plan d'action pour la programmation stratégique (PAPS)

Dans la continuité des mesures mises en place lors des années précédentes, les projets adoptés en 2021 ont été orientés vers une contribution obligatoire à certains indicateurs de réalisation encore trop peu couverts. Sur les objectifs thématiques (OT) 6 et 8, seuls des projets déposés dans le cadre d'appels à projet ont été adoptés. Un projet de l'axe A a également été réactivé et adopté en 2021. Parmi les 13 projets adoptés en 2021, l'instruction de 9 projets était déjà finalisée début 2021. Seuls 4 projets étaient ainsi encore en instruction en début de l'année.

La spécificité du travail mené en 2021 dans le cadre du PAPS est liée à la gestion de la fin de la période de programmation. Ainsi, le processus de sur-programmation, lancé en 2019, s'est poursuivi en 2021. Les derniers projets ont été adoptés, dont certains sous forme de projets de clôture et un suivi minutieux des rétrocessions et des besoins en financement des projets déjà adoptés a été mis en place. Ce suivi a notamment rendu possible l'augmentation du cofinancement FEDER accordé à plusieurs projets adoptés précédemment, pour faire face à de nouveaux besoins. Ce suivi vise également à déterminer si la programmation des derniers projets et la surprogrammation de certains objectifs thématiques nécessitent ou non la modification du plan de financement du programme.

2.5 Microprojets

6 nouveaux microprojets, (pour 141 277,86 € de FEDER) ont été programmés en 2021. Plus de 94% de la dotation totale de 1,585 millions d'euros de FEDER réservée à cet appel à projets spécifique est désormais programmée. L'appel à projets est clos depuis le 31 décembre 2021.

Par ailleurs à la fin 2021, 739 162,62 €, soit environ 46 % de du montant programmé, a été consommé. Le taux de consommation moyen par microprojet est de 81 % ce qui est satisfaisant.

Les thématiques de deux des microprojets sélectionnés en 2021 concernent l'art et la culture, deux des microprojets portent sur l'éducation à l'environnement, aux sciences et aux technologies, un a pour thématique le tourisme et un la santé et le social. 3 microprojets étaient à destination du grand public tandis que 3 microprojets ciblaient un public spécifique comme les scolaires, les personnes âgées ou encore les musiciens.

2.6 Communication

Fort du succès rencontré par la campagne de célébration du 30^{ème} anniversaire du programme en 2020, l'Autorité de gestion a publié début 2021 sur la [chaîne YouTube du programme](#) une vidéo intitulée [30 ans d'Interreg dans le Rhin supérieur](#). Ce film bilingue retrace l'histoire de notre programme sur un ton léger et inédit. Il a été plébiscité par le grand public ainsi que nos partenaires avec près de 900 vues sur l'année et une publication sur la chaîne YouTube [EUinmyRegion](#).

Dans la même optique de valorisation de son impact sur le territoire, le programme a publié en mai 2021 une carte interactive des « [Lieux qui font l'histoire d'Interreg dans le Rhin supérieur](#) », sur le site www.interreg-rhin-sup.eu. Initialement prévue à l'occasion des 30 ans d'Interreg, cette carte fait désormais partie des outils permanents de valorisation du programme. Ainsi, elle évoluera au fil du temps, notamment en vue de la clôture à venir de la programmation 2014-2020.

Cette année, le programme s'est aussi distingué en figurant parmi les finalistes de l'édition 2021 du *Interreg Project Slam*, dont la cérémonie finale s'est tenue en marge *Interreg Annual Meeting* à Bruxelles le 7 octobre. La vidéo proposée relate l'histoire du projet « Eau potable sans frontières ». Si elle n'a malheureusement pas remporté la compétition, l'Autorité de gestion considère toutefois avoir rencontré un beau succès d'estime.

Concernant l'information sur les possibilités de financement du programme, la communication s'est essentiellement concentrée sur la préparation de la période de programmation 2021-2027. Dans ce cadre, une nouvelle rubrique dite « Interreg VI » a été créée et régulièrement alimentée sur www.interreg-rhin-sup.eu

sup.eu. Ce thème a également été choisi pour l'événement annuel d'information du programme, organisé en ligne le 9 décembre, et qui a permis de restituer aux 175 connectés les résultats des consultations menées dans le cadre de la préparation du programme 2021-2027.

Enfin, 2021 aura été marqué par le recrutement sur un poste nouvellement créé de chargée de communication à temps plein d'Anne-Sophie Mayer, jusqu'alors instructrice au sein du Secrétariat conjoint et référente pour la communication du programme. La création de ce poste permettra une mise en œuvre plus efficace du travail amorcé depuis quelques années, visant à repenser l'image et la communication du programme, notamment dans la perspective de la nouvelle période de programmation.

3 Réalisation de l'axe prioritaire

3.1 Vue d'ensemble de la réalisation

Axe prioritaire A

Objectifs financiers :

L'axe A ayant déjà atteint 80% de sa dotation FEDER globale dès 2017, des dispositions spécifiques ont été prises pour optimiser la programmation sur cet axe. Après deux ans d'arrêt, la programmation a été reprise en 2019, ce qui a permis de porter le taux d'engagement à 102,2% pour cet axe. Grâce au suivi des rétrocessions mis en place, un projet ajourné en juin 2019 a été réactivé en 2020 et être adopté début 2021 et a permis d'augmenter la sur-programmation sur cet axe.

Ce taux d'engagement des crédits élevé permet un taux de consommation très satisfaisant: 79.61 % de la dotation FEDER de cet axe a d'ores et déjà été consommée, soit 21,83 millions d'euros.

Etat de la réalisation :

Trois valeurs cibles des indicateurs de réalisation sont d'ores et déjà atteintes (CO 25 chercheurs, CO 42 organisations et CO 46 participants). L'indicateur CO 26 (entreprises) est en bonne voie : la valeur prévisionnelle dépasse la valeur cible et les valeurs remontées par les projets en 2021 sont bonnes. L'indicateur A ne pourra quant à lui pas être atteint, les projets sélectionnés n'en prévoyant que 27 pour une cible de 52, dans un contexte où plus aucun nouveau projet ne devrait être programmé dans cet OS.

Etat de la programmation :

La réactivation d'un projet sur l'OS 3 en septembre 2020 a permis de sécuriser les valeurs à atteindre pour les indicateurs de réalisation du cadre de performance (IC7 et IC28) et d'optimiser la consommation des fonds sur cet axe.

Programmation stratégique :

Le dernier projet, issu de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2017/2018, a été programmé début 2021.

Axe prioritaire B

Objectifs financiers :

Avec 7 projets supplémentaires programmés en 2021 et la déprogrammation d'un projet de l'objectif spécifique 7, la programmation financière de l'axe B passe de 75,9% à 104,10% de sa dotation FEDER globale. Ce taux d'engagement des crédits explique un taux de consommation relativement faible. Il s'élève à 28,80 %: 12,32 millions d'euros de FEDER ont été consommés. Une sous-réalisation est à attendre sur cet axe.

Etat de la réalisation :

Les premiers projets achevés sur les OS 4 et 5 continuent de remonter de beaux résultats permettant d'ores et déjà d'atteindre les valeurs cibles finales. La programmation ayant démarré plus tardivement dans l'OS 6, la remontée des résultats est restée lente en 2021.

Dans l'OS 7, 1 outil supplémentaire a été achevé, portant à 5 le nombre de concepts pour les transports avec un faible impact sur l'environnement.

Etat de la programmation

En 2021, 1 projet a été programmé sur l'OS4, 1 sur l'OS5, 1 sur l'OS 6 et 4 dans l'OS 7. Les valeurs finales des indicateurs de réalisation des OS 4, 5 et 7 devraient toutes pouvoir être atteintes avec les projets programmés à ce stade. Dans l'OS 6 certaines valeurs ne pourront pas être atteintes avec les projets programmés et ceux encore en instruction.

Programmation stratégique :

Les derniers projets programmés en 2021 sur l'objectif thématique 6 provenaient de l'appel à projets lancé en 2019. Ces derniers projets ont non seulement permis d'augmenter le taux de programmation de l'axe B, mais aussi de couvrir certains aspects de la logique d'intervention encore peu pris en compte précédemment. Sur l'OS7, la programmation s'est poursuivie au fil de l'eau, certains projets programmés provenant de l'AMI lancé en 2018.

Axe prioritaire C

Objectifs financiers :

Avec 4 projets supplémentaires programmés en 2021, la programmation financière de l'axe C passe de 100,5 % à 106,7 % de sa dotation FEDER. Le taux de consommation de cet axe s'élève à 42,90 % : 9,41 millions d'euros de FEDER ont été consommés pour cet axe.

Etat de la réalisation :

Les projets sur l'OS 8 font remonter des résultats encourageants pour l'atteinte des valeurs cibles finales. Au sein de l'OS 9, les projets continuent à faire remonter des résultats mais les valeurs prévisionnelles et remontées sont encore faibles par rapport aux valeurs cibles. Les derniers projets programmés ont été encouragés à apporter une forte contribution à ces deux indicateurs communs et deux indicateurs spécifiques. Les valeurs atteintes par les projets programmés dans l'OS 10 sont encourageantes.

Etat de la programmation :

En 2021, deux projets ont été programmés sur l'OS 8 et un sur l'OS 10. Ils devraient contribuer à l'atteinte des valeurs cibles finales du programme. Un seul et dernier projet a été programmé en janvier 2021 sur l'OS 9, ce qui permet de prévoir que les valeurs cibles finales de cet OS ne pourront être atteintes.

Programmation stratégique :

Parmi ces quatre projets programmés sur l'axe C en 2021, deux sont issus de la sélection de l'appel à projets (AAP) de 2019. La programmation au sein de cet axe s'est donc terminée en 2021, avec l'adoption du dernier projet de la période de programmation sur l'OS 10 en août 2021.

Axe prioritaire D

Objectifs financiers :

Avec 1 projet supplémentaire et 6 microprojets programmés en 2021, la programmation financière de l'axe D passe de 100,9% à 114,4 % de sa dotation FEDER. Cette sur-programmation, tenant compte des rétrocessions anticipées, permet donc à ce jour d'atteindre un taux de consommation très satisfaisant : 56,63 % de la dotation FEDER de cet axe a d'ores et déjà été consommée, correspondant à 6,21 millions d'euros de FEDER pour cet axe.

Etat de la réalisation :

Les projets en cours et nombreux microprojets achevés ont développé assez de concepts ou d'outils pour atteindre les valeurs finales de l'indicateur IS I. La valeur intermédiaire de l'indicateur de l'axe prioritaire D relevant du cadre de performance (IS J) a été atteinte en 2018 pour la revue de performance. Les prévisions des projets sélectionnés (S) permettent d'atteindre l'objectif de 82 651 utilisateurs en 2023. En effet, 23 914 utilisateurs ont pu être comptabilisés en plus en 2021. Les objectifs fixés en matière de contrôle devraient permettre de garantir une augmentation constante de ces données jusqu'à la fin de la période de programmation.

Etat de la programmation :

En 2021, un projet et 6 microprojets ont été programmés dans le cadre de l'OS 12. Ils contribuent tous aux indicateurs de l'OS. En raison d'effets liés à la pandémie de Covid-19, quatre microprojets ont dû être déprogrammés en 2021. Le nombre total de microprojets s'élève ainsi à 58.

Programmation stratégique :

La programmation de l'axe prioritaire D était déjà très bien engagée. Une partie des fonds restants sur l'axe D était réservée à l'appel à microprojets, qui a été prolongé jusqu'au 16 mars 2021, avec la possibilité pour les microprojets de disposer d'une période de réalisation jusqu'au 31 décembre 2021. Les projets et microprojets programmés permettent d'ores et déjà d'assurer une réalisation satisfaisante des valeurs cibles finales pour les indicateurs de cet axe. De plus, la programmation des derniers microprojets en 2021 donne lieu à une légère sur-programmation, garantissant une consommation optimale des fonds pour cet axe prioritaire.

Axe prioritaire E

Un seul projet est à recenser sous l'axe prioritaire E. Il s'agit du projet d'assistance technique programmé lors du Comité de suivi du 16 décembre 2015, couvrant l'ensemble des tâches à mener pour la mise en œuvre du programme INTERREG V et la totalité de la période de programmation. Ce projet a également permis d'engager la totalité des fonds FEDER prévus pour cet axe (taux de programmation de 100% pour l'axe prioritaire E). Par conséquent, aucun nouveau projet d'assistance technique n'a été programmé en 2021.

En 2021, les mesures entreprises précédemment se sont poursuivies. Ainsi ont été mises en place des actions visant à accompagner les bénéficiaires face aux problématiques suivantes: la gestion des retards pris dans la mise en œuvre des projets en raison de la pandémie de covid-19, la communication autour du programme et des projets, la gestion la fin de la période de programmation. Le contrôle de premier niveau s'est également intensifié et les clôtures financières se sont poursuivies.

L'ensemble de ces actions permettra d'alimenter, au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions, les indicateurs prévus de l'axe E.

3.2 Indicateurs communs et spécifiques au programme

Indication à propos de la colonne « 2021 » dans les tableaux d'indicateurs de réalisation suivants :

F: Valeurs réalisées par les projets programmés pour l'année concernée (valeur cumulée)

S: Valeurs prévisionnelles des projets programmés pour l'année concernée (valeur cumulée)

Pour l'évolution des valeurs depuis 2015, se reporter aux RAMO des années précédentes.

Axe prioritaire A

Croissance intelligente – Faire du Rhin supérieur une région transfrontalière de la connaissance et de l'innovation compétitive sur le plan international

Priorité d'investissement 1a

Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
				F	S	F	S	
CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	59	F	91	F	91	La valeur finale de cet indicateur a été dépassée et elle n'a pas évolué en 2021.
				S	100	S	100	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2021.
CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	257	F	210	F	284	Le projet 1.10 « Knowledge transfer Upper Rhine » a fortement contribué à cet indicateur en 2021 et a permis le dépassement de la valeur cible.
				S	399	S	399	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2021.
CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organismes	15	F	134	F	152	La valeur totale est de 152 organismes. Cette valeur est élevée d'une part car les consortiums des projets de l'OS 1 rassemblent de larges réseaux incluant de nombreux acteurs de la recherche. De plus, cette valeur contient des doublons car certains organismes participent dans plusieurs projets. Après décompte des doublons, seuls 42 organismes différents participent aux projets de l'OS 1.
				S	214	S	214	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2021. Cette valeur prévisionnelle est très élevée car elle tient compte des organismes participant dans chaque projet. Les doublons ne pourront être supprimés que lors du compte des valeurs réelles.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	1 624	F	5473	F	5473	La valeur cible finale est déjà atteinte pour cet indicateur et largement dépassée, notamment grâce aux projets 1.2 « NeuroCampus », 1.6 « SERIOR », 1.7 « Rarenet » et 1.8 « Inter-religio ».
				S	4 016	S	4 016	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2021.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
A	Nombre d'outils de coordination développés de manière transfrontalière	Instruments	52	F	11	F	22	La valeur cible ne pourra être atteinte. Néanmoins, un bon taux de réalisation par rapport à la valeur programmée est à noter. En 2021, le projet 1.4 « Pilier sciences » a développé 6 nouveaux instruments, dont des cartes interactives présentant les acteurs de la R&D dans le Rhin Supérieur.
				S	27	S	27	La valeur n'a pas évolué car aucun projet n'a été programmé dans l'axe A en 2021. Plus aucun nouveau projet ne devrait être programmé dans cet OS, la valeur cible finale ne pourra donc être atteinte.

Objectif spécifique 1

Accroître les capacités transfrontalières pour une R&I de pointe dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	2016	Observations
1	Part des chercheurs actifs sur le plan transfrontalier dans le Rhin supérieur	Pourcentage	16,10	2016	27,14	24,35	16,10	La valeur 2021 obtenue correspond exactement à la valeur prévisionnelle pour 2021. Toutefois, alors même que le nombre de répondants est supérieur de 8,25 points par rapport à 2018, le nombre de personnes impliquées dans un consortium baisse (-12) tandis que celui des personnes impliquées dans des activités diverses augmente (+ 16). Même si la tendance de la « part de chercheurs actifs sur le plan transfrontalier » est à la hausse, il faudra compter sur les projets individuels et autres activités transfrontalières ou sur les consortiums financés par des fonds nationaux afin d'atteindre la valeur cible 2023. En effet, sur les 62 consortiums en cours, seuls 21 seront encore actifs en 2023. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

Priorité d'investissement 1b

Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	1 802	F	440	F	893	La valeur finale est atteinte pour moitié au sein de cette priorité d'investissement. De nombreuses entreprises (382) ont pu coopérer avec des organismes de recherche dans le cadre du projet 2.1 « Clim'ability ». L'objectif de ce projet était d'identifier et de définir des typologies de vulnérabilités des entreprises afin de donner les moyens à ces entreprises d'adapter leurs stratégies et leurs process aux nouvelles conditions socio-économiques.
				S	1 991	S	2 194	L'adoption du projet 3.18 « Resc/kUE » permet de contribuer à cet indicateur à hauteur de 203 entreprises.
CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organismes	73	F	68	F	96	La valeur totale est de 96 organismes. La valeur cible a été atteinte, cependant, après décompte des doublons, seuls 60 organismes différents participent aux projets des OS 2 et 3.
				S	151	S	156	Le nouveau projet programmé en 2021, 3.18 « Resc/kUE », prévoit de compter 5 organismes de recherche. Cette valeur prévisionnelle est très élevée car elle tient compte des organismes participant dans chaque projet. Les doublons ne pourront être supprimés que lors du compte des valeurs réelles.

Objectif spécifique 2

Accroître la participation des entreprises à des projets transfrontaliers de R&I en partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	2018	Observations
2	Nombre d'entreprises participant à des projets transfrontaliers de R&D en partenariat avec des structures de recherche et d'enseignement supérieur	Valeur absolue (entreprises)	0,31	2015	0,6	0,88	1,18	La valeur 2021 obtenue est supérieure de moitié à la valeur prévisionnelle qui était de 0,41 entreprises par projet. L'échantillon comporte plus de projets menés par des consortiums que celui de 2018 et est donc plus représentatif de la diversité des projets transfrontaliers dans la zone de programmation. La valeur élevée mesurée en 2021 atteste donc d'une coopération plus importante que prévue entre les entreprises et les structures de recherche et d'enseignement supérieur du Rhin supérieur pour des projets transfrontaliers de R&D. Si l'on considère uniquement les projets INTERREG ayant répondu à l'enquête, 7 sur 15 (46,67%) ont impliqué de manière certaine des entreprises dans leur consortium, avec une moyenne de 2,57 entreprises par projet – hausse par rapport à 2018. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

Objectif spécifique 3

Augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	2018	Observations
3	Nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur	Valeur absolue (applications et innovations)	0,47	2015	0,7	0,71	0,67	La valeur 2021 obtenue est supérieure à la valeur prévisionnelle qui était de 0,56 applications ou innovations par projet. L'échantillon 2021 comporte davantage de projets menés par des consortiums transfrontaliers que celui de l'enquête 2018 et est donc plus représentatif de la diversité des projets. La tendance à la hausse depuis 2016 se poursuit. Sur les 51 projets ayant répondu à la question, 23 ont cité des applications et innovations, une proportion en hausse par rapport à 2018. L'objectif visé a donc été atteint et même largement dépassé. De plus, si l'on considère uniquement les projets financés par le programme INTERREG qui ont répondu à l'enquête, 11 consortiums sur 20 développent des applications, avec une moyenne de 1,8 applications par projet. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

Axe prioritaire B

Croissance durable – Promouvoir un développement respectueux de l'environnement dans les territoires, l'économie et la mobilité de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

Priorité d'investissement 6d

Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	4 361,00	F	9 107	F	156 377	Le projet n°5.2 « ECOSERV » a très largement dépassé la valeur cible ainsi que la surface prévue dans son formulaire de demande de concours communautaire. Le projet 4.4 « RAMSAR Biodiversité » a permis de mettre en œuvre des actions de conservation et de suivi pour des espèces telles que la sterne pierregarin et le murin de Bechstein.
				S	5 666	S	151 136	L'adoption des projets 4.8 « CRICETUS » et 5.5 « VINBIODIV » ont permis de contribuer à cet indicateur à hauteur de 333 hectares. Le projet 5.2 « ECOSERV » contribue pour 145 140 hectares. Une modification du projet 4.6 « Rheinpromenade » a fait baisser la valeur de 4 hectares. La valeur cible est largement atteinte.
B	Nombre de nouvelles stratégies et instruments pour la protection des espèces et l'amélioration de la qualité des services liés aux écosystèmes	Stratégies et instruments	36	F	47	F	50	La valeur cible finale est dépassée. En 2021, le projet n°4.7 « Espèces animales en danger » a pu œuvrer au moyens de trois nouveaux « Stratégies et instruments » à la préservation des populations de Grands Murins et chauves-souris anthropophiles dans le Rhin supérieur.
				S	136	S	169	Le projets 4.8 « CRICETUS » et 5.5 « VINBIODIV », adoptés respectivement en janvier et mai 2021, prévoient 8 et 25 nouvelles stratégies et instruments. La valeur cible devrait être largement dépassée. Cela s'explique par la programmation en 2017 d'un projet de grande envergure dans l'OS4, qui prévoit l'élaboration de nombreuses stratégies et de plusieurs instruments. Il s'agit néanmoins de valeurs prévisionnelles (S).

Objectif spécifique 4

Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	Observations
4	Nombre d'initiatives transfrontalières en faveur de la protection des espèces animales et végétales	Valeur absolue (initiatives)	19	2013	35	27	La valeur 2021 a été obtenue en recherchant les initiatives qui se sont terminées entre 2018 et 2021. Seules quatre initiatives, dont un projet soutenu par le programme se sont ajoutées à la valeur de 2018. La valeur intermédiaire prévisionnelle de 32 n'est donc pas atteinte. Deux initiatives transfrontalières supplémentaires sont en cours dans le Rhin supérieur et pourront donc être comptabilisées lorsqu'elles seront réalisées, c'est-à-dire lors de la prochaine communication de l'information prévue en 2025.

Objectif spécifique 5

Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	Observations
5.1	Qualité globale des eaux souterraines de la nappe rhénane	Pourcentage (part des points de mesure dépassant la limite)	33,00	2009	32,20		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	Observations
5.2	Superficie globale cumulée des forêts et prairies permanentes	Valeur absolue (hectares)	1 300 507	2012	1 293 578	1 286 708,45	<p>La valeur a été obtenue en agrégeant les données relevées pour les territoires allemands et suisses et des données estimées pour l'Alsace (extrapolation par régression linéaire). L'ancienne base de donnée côté alsacien qui a permis de renseigner les premières données n'est plus mise à jour depuis 2012. Une nouvelle base de données a vu le jour à l'échelle de la Région Grand Est mais elle ne permet pas de renseigner les données fiables et comparables avec les premiers chiffres transmis car la nomenclature a été modifiée.</p> <p>La diminution de la superficie globale des surfaces de forêts et de prairies a moins ralenti qu'escompté (différence de 9 729,24 ha). Elle s'explique en partie par un changement de définition pour le calcul des surfaces de forêts côté allemand : les bosquets ne sont plus comptabilisés (soit à titre de comparaison une différence de 5000 ha pour le Pays de Bade). Ainsi, malgré ces changements, la valeur pour l'ensemble du RS reste proche de la valeur prévisionnelle.</p>

Priorité d'investissement 6g

Soutenir la transition industrielle vers une économie utilisant les ressources de façon rationnelle, favoriser une croissance verte, l'innovation et la gestion des performances environnementales dans les secteurs public et privé

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	2 453	F	263	F	263	La valeur de cet indicateur n'a pas évolué en 2021. Les premiers projets de cette priorité d'Investissement n'ont été programmés qu'en 2017 ce qui explique un certain retard dans la réalisation de cet indicateur.
				S	463	S	518	Un nouveau projet a été programmé en 2021 sur l'OS 6, 6.6 « KaléidosCOOP », prévoit de soutenir 55 entreprises, notamment en leur permettant de s'installer dans un espace aux loyers mutualisés. La valeur cible ne pourra pas être atteinte car il n'y aura plus de nouveaux projets programmés.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible		2020		2021	Observations
CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	2 447	F	263	F	264	Un fournisseur d'énergie bâlois leader dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique a contribué à l'élaboration d'un livre blanc sur les applications innovantes et modèles économiques pour l'emploi des compteurs intelligents dans le cadre du projet 6.4 « Smart Meter inclusif ». La faible valeur qu'enregistre cet indicateur s'explique par le fait que les premiers projets de cette Priorité d'Investissement n'ont été programmés qu'en 2017.
				S	463	S	518	Un nouveau projet a été programmé en 2021 sur l'OS 6, 6.6 « KaléidosCOOP », prévoit de soutenir 55 entreprises, notamment en leur permettant de s'installer dans un espace aux loyers mutualisés. La valeur cible ne pourra pas être atteinte car il n'y aura plus de nouveaux projets programmés.
C	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations favorisant la diminution de l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme du Rhin supérieur	Concepts, outils et installations	42	F	2	F	8	Le projet 6.3 « RES_TMO », qui se penche sur les potentiels d'optimisation des systèmes énergétiques du Rhin supérieur en utilisant des capacités complémentaires de production, de demande et de stockage et 6.4 « Smart Meter inclusif » qui vise à proposer un nouvel outil intelligent plus efficace en approfondissant la connaissance des 3 marchés de l'énergie des territoires de la RMT, ont développé chacun trois outils méthodologiques. La valeur reste faible, ce qui s'explique par le fait que les premiers projets de cette Priorité d'Investissement n'ont été programmés qu'en 2017. La valeur prévisionnelle est cependant encourageante.
				S	53	S	84	Le nouveau projet 6.6 « KaléidosCOOP » programmé en 2021 prévoit de contribuer à cette valeur prévisionnelle, avec le développement de services de l'économie responsable ou des installations optimisant les consommations énergétiques, par exemple. La valeur prévisionnelle dépasse la valeur cible, ce qui devrait assurer la bonne atteinte de la valeur finale.
D	Nombre de nouveaux supports d'information et de mesures de sensibilisation mis en place	Supports et mesures	733	F	2	F	10	Le projet 6.3 « RES_TMO » a permis de comptabiliser sept nouvelles mesures de d'information en 2021 grâce à l'organisation de workshops avec les parties prenantes du domaines de l'énergie et à la rédaction d'articles scientifiques. La valeur reste pour l'instant faible, ce qui s'explique par le fait que les premiers projets de cette priorité d'Investissement n'ont été programmés qu'en 2017.
				S	69	S	127	Le nouveau projet 6.6 « KaléidosCOOP » programmé en 2021 devrait contribuer à cet indicateur avec 58 valeurs supplémentaires, portant la valeur prévisionnelle à plus de 17% de la valeur cible finale. Malgré cette contribution significative et les efforts pour atteindre la valeur cible prévus dans le PAPS, la valeur cible ne pourra être atteinte. En effet, il n'est pas prévu de programmer de nouveaux projets dans cette priorité d'investissement.

Objectif spécifique 6

Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	Observations
6.1	Consommation des sols (surfaces artificialisées)	Valeur absolue (hectares)	234 691	2012	250 540	242 177	La valeur a été obtenue en agrégeant les données relevées pour les deux territoires allemands et des données estimées pour l'Alsace (extrapolation par régression linéaire en l'absence de la donnée réelle - même explication que pour l'indicateur 5.2). Le changement de définition côté allemand (ALB vers ALKIS) influence également le calcul des surfaces artificialisées avec un ajout des sites historiques et aires de loisirs par exemple. Malgré cela, on peut noter que l'augmentation de la consommation des sols a ralenti, ce qui représente une différence de 2792 hectares non artificialisés par rapport à la valeur prévisionnelle à l'échelle du Rhin Supérieur.
6.2	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie	Pourcentage	6,93	2011	11,79	13,47	La valeur a été obtenue en recueillant les données dans les sous-espaces nationaux français et allemands. Les données du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat ont été rapportées aux territoires de la zone de programmation (prorata de la population). La valeur attendue selon le rythme d'évolution du passé était de 10,87%. La valeur obtenue en est proche, elle est de surcroît supérieure à la valeur prévisionnelle de 2018. Ainsi, on observe une faible accélération de l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie à usage non énergétique. Les prochaines données seront renseignées en 2025.

Priorité d'investissement 7c

Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
E	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations favorisant les transports respectueux de l'environnement	Concepts, outils et installations	16	F	4	F	5	Le projet 7.7 « SuMo-Rhine » qui vise à faciliter la mobilité durable dans le Rhin supérieur a réalisé un outil compilant des défis et des objectifs de la politique locale des transports. Seuls 31% de la valeur finale sont atteints à ce jour mais la durée des travaux d'étude et d'infrastructure typiques de cette PI en sont la cause. Les valeurs prévisionnelles sont cependant très encourageantes.
				S	32	S	35	4 nouveaux projets contribuant à cet indicateur ont été programmés en 2021, prévoyant de contribuer à la réalisation de 4 nouveaux concepts ou outils. La déprogrammation du projet 7.10 « RPIS » a fait baisser la valeur d'un. Toutefois, la valeur prévisionnelle dépasse la cible, ce qui devrait assurer le programme dans l'atteinte de cet objectif.

Objectif spécifique 7

Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	Observations
7	Trafic motorisé transfrontalier	Valeur absolue (véhicules par jour)	326 506,00	2012	392 613,00	353 789,00	La valeur a été obtenue en agrégeant les données relevées auprès des mêmes 22 stations de comptage permanent mobilisées pour le calcul de la valeur de référence. On constate un ralentissement de la hausse du trafic moyen journalier grâce à ces stations situées à proximité d'une frontière. Ont été comptés 18 027 véhicules de moins que la valeur prévisionnelle pour 2020. L'objectif de ralentissement de l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier pour 2019 est donc atteint et dépassé. En effet, le trafic journalier moyen a augmenté de 0,6%, alors que la valeur prévisionnelle prévoyait une augmentation de 3,4%. La prochaine remontée de l'information prévue en 2025 permettra de constater si la tendance se confirme.

Axe prioritaire C

Croissance inclusive – Promouvoir l’emploi dans l’espace transfrontalier du Rhin supérieur

Priorité d’investissement 3b

Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d’activité à l’intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	116	F	906	F	983	Les projets 8.1 « ELENA », 8.2 « Upper Rhine 4.0 » et 8.3 « Clim’Ability Design » ont permis de comptabiliser respectivement 23, 16 et 38 entreprises. Les entreprises ont notamment bénéficié de prestations de transfert de connaissance et d’informations à propos de mesures d’adaptation au changement climatique.
				S	1200	S	2354	Les nouveaux projets 8.5 « KLIMACO » et 8.6 « Business Sourcing », tous deux programmés en janvier 2021, prévoient de soutenir respectivement 304 et 100 entreprises. La valeur prévisionnelle dépasse largement la valeur cible. Ce niveau élevé s’explique notamment par la programmation en 2017 de deux projets contribuant fortement à cet indicateur. Le soutien d’un tel nombre d’entreprises ne pouvait pas être anticipé.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d’éducation et de formation soutenant l’emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l’enseignement supérieur et professionnel par- delà les frontières	Personnes	395	F	534	F	534	La valeur cible est dépassée. En effet le projet 8.1 « ELENA » a largement dépassé sa valeur prévisionnelle de 80 personnes en rassemblant 368 participants en tout, tandis que le projet 8.2 « Upper Rhine 4.0 » a fait remonter 166 participants au lieu des 60 prévus.
				S	450	S	610	Les nouveaux projets 8.5 « KLIMACO » et 8.6 « Business sourcing » prévoient d’accompagner respectivement 100 et 60 participants. Ainsi, le projet « KLIMACO » organisera des formations et journées techniques à destination des agriculteurs, tandis que « Business Sourcing » accompagnera des entreprises dans leurs démarches commerciales. Les valeurs prévisionnelles des projets programmés dépassent la valeur cible, ce qui devrait permettre d’atteindre celle-ci .

Objectif spécifique 8

Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	2018	Observations
8	Nombre de PME menant des activités transfrontalières	Valeur absolue (entreprises)	94 553	2016	121 034		68 893	Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

Priorité d'investissement 8b

Favoriser une croissance propice à l'emploi par le développement d'un potentiel endogène dans le cadre d'une stratégie territoriale concernant certaines régions, y compris la reconversion des régions industrielles en déclin ainsi que l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles et culturelles spécifiques et de leur développement

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	582	F	9	F	11	Le projet 9.4 « Film en Rhin » a permis de comptabiliser 2 entreprises, notamment des sociétés de postproduction dans le cadre des Educ'Tours. Deux projets de cette priorité d'investissement contribuant à cet indicateur n'ont pas encore fait remonter de résultats. Cela s'explique par le fait que les résultats sont attendus en fin de projet dans ces deux cas (2021 et 2022 respectivement).
				S	35	S	285	Le nouveau projet 9.8 « CinEuro » programmé en janvier 2021 permet de compter 250 entreprises, qui participeront à des ateliers thématiques ou aux Educ'Tours. Ainsi, près de 50% de la valeur cible pourraient être atteints. Toutefois, la valeur cible ne pourra pas être atteinte car aucun nouveau projet ne sera programmé.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	791	F	58	F	76	Le projet 9.4 « Film en Rhin » a permis de comptabiliser 5 participants. Dans le cadre du projet 9.7 « La collection des trois pays », ce sont 13 participants qui ont pu bénéficier de séances d'information pour les nouveaux citoyens de Bâle.
				S	150	S	450	Le projet 9.8 « CinEuro » permet de compter 300 participants aux différentes activités organisées dans le cadre du projet. Ainsi, près de 57% de la valeur cible pourraient être atteints. Toutefois, la valeur cible ne pourra pas être atteinte car aucun nouveau projet ne sera programmé.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
F	Nombre d'utilisateurs de produits, offres et services créés ou améliorés dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité	Personnes	555 345	F	141 237	F	143 424	25,82 % de la valeur finale sont atteints grâce au projet 9.4 « Film en Rhin ». En effet, 2186 utilisateurs se sont connectés au portail en ligne.
				S	123 849	S	128 849	Le nouveau projet 9.8 « CinEuro » prévoit de compter 5000 utilisateurs de son site web, qui permettra notamment la mise en réseau des professionnels (carte et annuaire). Malgré cette contribution significative, la valeur cible ne pourra pas être atteinte, car aucun nouveau projet ne sera programmé.
G	Nombre de nouvelles mesures de sensibilisation et campagnes d'information dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité	Mesures	517	F	12	F	15	Une mesure dans le secteur de la créativité a été prise par le projet 9.4 « Film en Rhin », une dans le secteur du tourisme par le projet 9.7 « La collection des trois pays » pour répondre à cet indicateur. Le projet 9.3 « ArtRhena » a également pu lancer sa programmation hors les murs en 2021.
				S	30	S	56	Le nouveau projet 9.8 « CinEuro » prévoit de compter 26 mesures, telles que des ateliers, des événements ou des rencontres professionnelles. Toutefois, la valeur prévisionnelle restera encore largement inférieure à la valeur cible, car aucun nouveau projet ne sera programmé.

Objectif spécifique 9

Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	2018	Observations
9	Nombre de personnes employées dans les secteurs tourisme, culture et créativité	Valeur absolue (personnes)	142 200	2015	162 934	148 896	148 231	La valeur a été obtenue comme préconisé en ajoutant la valeur mesurée en 2021 en Allemagne avec les valeurs estimées par régression linéaire côté français et côté suisse (données les plus récentes : 2019). On constate que la valeur a diminué depuis 2018 et que la valeur prévisionnelle de 157 754 personnes employées dans ces secteurs n'est pas atteinte. Un des facteurs pouvant expliquer cette différence de - 5,95 % par rapport au prévisionnel est la crise sanitaire à partir de mars 2020, qui a particulièrement touché les secteurs tourisme, culture et créativité. Les prochaines données seront renseignées en 2025.

Priorité d'investissement 8e

Intégration des marchés transfrontaliers du travail, y compris la mobilité transfrontalière, les initiatives locales communes en matière d'emploi, les services d'information et de conseil et la formation commune (CTE-Transfrontalière)

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
				F	S	F	S	
CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	699	F	207	F	231	24 entreprises supplémentaires ont été comptabilisées en 2021 dans le cadre des projets 10.4 « Participation 4.0 » (2), 10.7 « Tremplin sur le Rhin » (7) et 10.6 Do qua HEP-ME (15). Près de 33% de la valeur finale sont réalisés.
				S	453	S	513	Le nouveau projet 10.14 « EMMA » implique 60 nouvelles entreprises dans les ateliers prévus. Ainsi, avec l'ensemble des projets programmés, près de deux tiers de la valeur cible pourraient être atteints.
CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Personnes	9 328	F	757	F	1370	5 projets contribuent à cet indicateur en 2021. Ainsi, dans le cadre du projet 10.13 « RecrutOR », les candidats à des stages en immersion ont pu être accompagnés. Dans le cadre du projet 10.5 « Eurostage 2020 », 295 élèves ont bénéficié d'initiatives de mobilité transfrontalières.
				S	2 859	S	3 009	Le projet 10.14 « EMMA » contribue à hauteur de 240 participants. En dépit des efforts fournis par l'ensemble des projets programmés, cette valeur prévisionnelle ne représente que 32,25 % de la valeur cible finale. La valeur cible finale ne sera donc pas atteinte.
CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Personnes	3 163	F	3277	F	3567	En 2021, 290 participants supplémentaires ont pu être comptés dans le cadre de 6 projets. La valeur finale a été dépassée à ce jour. Le projet 10.7 « Tremplin sur le Rhin » y contribue le plus fortement avec ses 185 participants.
				S	10 042	S	10 292	Le projet 10.14 « EMMA » contribue à hauteur de 250 participants, notamment dans le cadre d'ateliers transfrontaliers et de formation de méthodes conjointe.
H	Nombre de nouvelles offres de formation	Offres	18	F	14	F	24	10 nouvelles offres de formation ont été comptabilisées en 2021. La valeur atteinte est désormais dépassée.
				S	113	S	116	Le projet 10.14 « EMMA » prévoit 3 nouvelles offres de formations en tout.

Objectif spécifique 10

Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	2018	Observations
10	Nombre de travailleurs frontaliers dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (personnes)	93 972	2015	104 051	98 838	96 735	La valeur obtenue pour l'année 2021 est inférieure à la valeur prévisionnelle qui est de 101 531,3 travailleurs frontaliers. La tendance est à l'augmentation en Suisse mais les chiffres sont plus fluctuants dans le temps au sein des deux autres sous-espaces nationaux. Il est à noter que seules deux années dans le passé ont pu être prises en compte pour le calcul de l'équation de régression linéaire (et donc deux points). Un nuage de points aurait permis d'ajuster la régression afin que les valeurs estimées reflètent mieux l'évolution possible.

Axe prioritaire D

Cohésion territoriale – Promouvoir la coopération transfrontalière entre les administrations et les citoyens dans l'espace du Rhin supérieur

Priorité d'investissement 11b

Valorisation de la coopération juridique et administrative ainsi que de la coopération entre les citoyens et les institutions (CTE- Transfrontalière)

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2020		2021		Observations
I	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations	Concepts, outils et installations	70	F	149	F	204	La valeur cible a été dépassée. Le projet 11.12 « Plan d'action trinational » a ainsi mis en œuvre des outils de coopération en matière de santé. Les microprojets ayant fait remonter des résultats en 2021 ont notamment produit un rapport d'expérience, outil mis à disposition pour toute autre idée de projet de société civile qui voudrait se monter.
				S	423	S	484	61 nouveaux concepts, outils ou installations supplémentaires sont prévus par les 6 microprojets et le projet 12.4 « GECT RFCSA » programmés en 2021. La valeur prévisionnelle dépasse largement la valeur cible.
J	Nombre d'utilisateurs de nouveaux concepts, outils, installations et services pour la coopération administrative et citoyenne	Personnes	82 651	F	30 996	F	54 910	Plus de 66 % de la valeur finale sont atteints. Le projet 12.2 « Société civile » a notamment permis de mettre en réseau des acteurs de la société civile. 2 043 citoyens (scolaires, seniors, musiciens par exemple) ont pu participer aux actions organisées dans le cadre des microprojets.
				S	116 174	S	122898	Les microprojets programmés en 2021 prévoient 6 444 nouveaux utilisateurs dans le cadre de manifestations de grande ampleur, impliquant la société civile. Le microprojet 12.MP64 « Conversations photographiques » prévoit notamment 3000 citoyens visiteurs de son exposition.

Objectif spécifique 11

Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	Observations
11.1	Intensité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (échelle d'intensité note sur 60)	46,57	2016	50,09	43,48	La valeur 2021 est inférieure à la valeur cible, mais aussi aux valeurs 2016 et 2018. Plusieurs éléments peuvent permettre d'expliquer cette baisse. En premier lieu, l'échantillon des répondants a notablement évolué. Plus de structures qui ne sont habituellement pas particulièrement actives sur le plan transfrontalier ont participé à l'enquête. Celles-ci ont affirmé avoir mis en place de nouveaux outils de coopération transfrontalière. C'est un signe que la coopération administrative transfrontalière progresse. Par ailleurs, des actions à fort coefficient dans la note, telles que les réunions d'information pour les usagers du pays voisin ou les actions transfrontalières organisées conjointement ont été freinées pendant la pandémie. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	Observations
11.2	Qualité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur	Valeur absolue (échelle de qualité)	81	2016	85	70,45	<p>La valeur calculée en 2021 est de 70,45 % de taux de satisfaction. Elle est inférieure de 14 points à la valeur cible pour 2021.</p> <p>Toutefois, moitié moins de réponses ont été récoltées par rapport à 2018, et quatre fois moins par rapport à 2016. L'enquête a été réalisée pendant la pandémie, avec une très faible fréquentation des structures accueillant le public transfrontalier.</p> <p>Les personnes qui ne se disent « pas ou peu satisfaites » regrettent par exemple des difficultés dans l'accès aux services publics dans le pays voisin (jardins d'enfants, immatriculation des véhicules, santé) et un manque d'information.</p> <p>La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.</p>

Objectif spécifique 12

Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	2021	Observations
12	Part des citoyennes et citoyens qui s'identifient au Rhin supérieur en tant que région transfrontalière	Pourcentage	69,5	2016	78,5		Il n'est pas prévu de renseigner une valeur dans ce RAMO. La prochaine communication de l'information est prévue en 2025.

Axe prioritaire E
Assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible		2020		2021	Observations
K	Nombre de demandes déposées	Demandes	/	F	186	F	186	Depuis 2015, 186 demandes de concours communautaire ont été déposées. La valeur cible est donc atteinte.
				S	121	S	121	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». La valeur indiquée pour 2015 correspond au nombre indiqué dans le cadre du projet « Assistance technique » programmé en 2015. Il s'agit du nombre de formulaires complets déposés auprès du secrétariat conjoint.
L	Nombre de mesures visant à faire connaître le programme	Mesures	/	F	161	F	167	Depuis 2015, 167 mesures visant à faire connaître le programme ont été mises en place. Il s'agit soit des manifestations annuelles visant à faire connaître le programme (nombre conforme aux prévisions), soit de réunions d'information à destination des bénéficiaires (nombre plus important que prévu, notamment du fait de l'organisation de réunions d'information dans le cadre des appels à projets). Le taux de réalisation de cet indicateur est bon puisqu'il dépasse déjà largement 100%.
				S	91	S	91	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève désormais à 91 mesures. Ce chiffre correspond aux événements de communication organisés par le programme (manifestation de lancement, manifestations pendant lesquelles le programme INTERREG a été présenté).
M ne	Nombre de participants aux séminaires organisés par le Secrétariat commun et l'Autorité de gestion	Personnes	/	F	558	F	680	Plusieurs formations ont été organisées en 2021. Il s'agit de formations Synergie et de formations à la Communication. Le nombre total de personnes ayant bénéficié des formations depuis le début de la programmation est de 680 personnes. A ce stade, le taux de réalisation est de 58,92%. Le ralentissement de la tendance est en partie due au fait que la période de programmation avançant, les bénéficiaires ont une meilleure connaissance du programme et ont déjà pu être formés en début de période de programmation. Le besoin en formation est donc moins important avec le temps.
				S	1 154	S	1 154	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève à 1 154 personnes. Ce chiffre correspond aux bénéficiaires qui suivront la formation « SYNERGIE-CTE » et la formation « Communication » dispensées par le programme.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible		2020		2021	Observations
N	Nombre de demandes de versement traitées	Demandes	/	F	469	F	632	Depuis le début de la période de programmation, 632 demandes de versement ont été traitées. Le retard accumulé sur cet indicateur provient du fait que les premiers CSF n'ont pu être réalisés qu'en 2017 et que le contrôle de premier niveau a pris du retard en début de période de programmation. Des recrutements de contrôleurs supplémentaires en 2018 permettent de faire évoluer ce chiffre à la hausse en 2019 et cela reste stable en 2020. On constate de plus que la cible annuelle est presque atteinte. A ce stade, le taux de réalisation de l'indicateur est de 74,61%.
				S	847	S	847	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Suite à la mise en place du système de contrôle de premier niveau en 2016, la valeur pour ce livrable a été définie et s'élève à 847 demandes de versement. Le projet « Assistance technique » ayant été programmé en 2015, cette valeur cible est à déclarer pour 2015.
O	Nombre de mesures contribuant à augmenter la capacité administrative du programme	Mesures	/	F	189	F	217	Depuis le début de la période de programmation, 217 mesures contribuant à augmenter la capacité administrative du programme ont été prises. Ces mesures correspondent soit à des actions de formation, soit à la participation à des réunions en lien avec la gestion du programme. A ce stade, la valeur cible est atteinte.
				S	130	S	130	Aucune valeur cible n'a été déterminée au niveau du PO pour les indicateurs de l'axe E. Les seules valeurs cibles existantes sont celles définies dans le projet « Assistance technique INTERREG V ». Les livrables du projet « Assistance technique » ayant été actualisés en 2016, la valeur cible pour le projet programmé en 2015 s'élève désormais à 130 mesures. Ce chiffre correspond aux mesures de simplification mise en place par le programme. Il comprend également le nombre de formations auxquelles les agents du service gestionnaire du programme ont pu participer permettant leur spécialisation et l'harmonisation des mesures.
P	Nombre d'emplois cofinancés	Equivalents temps plein	15.5	F	16,1	F	16,1	Le nombre d'ETP au sein du Secrétariat conjoint, de l'Autorité de gestion et de l'Autorité de certification s'élève à 16,1 fin 2020. A titre d'information, le nombre d'ETP est resté stable en 2021.
				S	16	S	16	Ce chiffre correspond au nombre de personnes en poste au sein du Secrétariat conjoint et de l'Autorité de gestion à la fin de la période de programmation. La valeur cible du projet est légèrement plus élevée que celle indiquée au niveau PO en raison des règles d'arrondis de l'outil SYNERGIE CTE (arrondi à l'unité supérieure pour les indicateurs).

3.3 Valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Unité de mesure s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible finale 2023	2019	2020	2021	Observations
A	Réalisation	CO 42	Organismes	9	88	203	202	248	Le niveau de réalisation de cet indicateur est très satisfaisant. Ce succès s'explique d'une part par une forte programmation sur cet axe et ce dès le démarrage de la programmation, et d'autre part par des consortiums de projets qui rassemblent de larges réseaux incluant de nombreux acteurs de la recherche dans le Rhin supérieur. Pour autant, ce chiffre sera amené à être corrigé à la baisse à la clôture du programme, une fois que les doublons auront été écartés.
A	Réalisation	CO 26	Entreprises	159	2 059	599	650	1 177	57,16% % de la valeur finale sont atteints. Une forte progression a été constatée en 2021 sur cet indicateur grâce à la clôture du projet 2.1 « Clim'ability » et la remontée des dernières et nombreuses valeurs notamment. Les valeurs prévisionnelles dépassent la valeur cible et la réalisation de cet indicateur devrait pouvoir continuer de progresser significativement.
A	Financier		€	6 693 353	54 852 482	27 546 722,88	36 593 862,00	43 668 085,01	[Ce paragraphe sera renseigné ultérieurement]
B	Réalisation	B	Stratégies et instruments	3	36	35	47	50	Le niveau de réalisation de cet indicateur continue de progresser régulièrement. La valeur finale est d'ores et déjà atteinte.
B	Réalisation	E	Concepts, outils et installations	1	16	3	4	5	31% de la valeur finale sont atteints à ce jour. La durée des travaux d'étude et d'infrastructure typique de l'unique PI qui propose cet indicateur explique le retard pris jusqu'à présent. Les valeurs prévisionnelles, qui ont encore progressé en 2021, sont très encourageantes.
B	Financier		€	10 441 630	85 569 874	10 724 677,16	18 719 406,62	24 645 013,88	[Ce paragraphe sera renseigné ultérieurement]

Axe prioritaire	Type d'indicateur	ID	Unité de mesure s'il y a lieu	Valeur intermédiaire pour 2018	Valeur cible finale 2023	2019	2020	2021	Observations
C	Réalisation	CO 46	Personnes	450	4 349	3126	3869	4181	96,16 % de la valeur finale sont atteints. Les valeurs prévisionnelles dépassent la valeur cible. Ainsi, il est à prévoir que celle-ci pourra être atteinte. La valeur présentée en 2020 a été corrigée car les valeurs correspondant à la PI 8b n'avaient pas été retranscrites dans ce tableau (58).
C	Financier		€	5 354 682.40	43 881 986	8 129 522,19	13 674 411,70	18 827 048,04	<i>[Ce paragraphe sera renseigné ultérieurement]</i>
D	Réalisation	J	Personnes	9 522	82 651	18 795	30 996	54 910	Plus de 66% de la valeur finale sont atteints. Les valeurs prévisionnelles dépassent la valeur cible. Des efforts restent à fournir mais l'atteinte de la valeur finale est possible.
D	Financier		€	2 231 117.60	18 284 161	5 469 717,56	8 338 697,41	10 359 461,02	<i>[Ce paragraphe sera renseigné ultérieurement]</i>

3.4 Données financières

[Cette partie sera renseignée ultérieurement]

4 SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Après trois évaluations en 2018, sur la mise en œuvre du programme, l'Assistance technique et la stratégie de communication, l'évaluation d'impact prévue en deux phases, avait démarré en 2020. Cette première phase s'était concentrée sur les trois objectifs spécifiques de l'Axe A et sur l'objectif spécifique 12. En 2021, la seconde phase de l'évaluation d'impact a démarré, concernant le reste des objectifs spécifiques du programme. Cette phase s'achèvera fin 2022.

L'objectif de l'évaluation d'impact demeure le même qu'en 2020, à savoir de répondre de manière précise aux questions suivantes :

1. Le programme a-t-il contribué aux changements escomptés dans les différents objectifs spécifiques?
2. Dans quelle mesure les changements observés peuvent-ils être attribués à l'intervention du programme Interreg Rhin Supérieur ?
3. Quels ont été les facteurs endogènes et exogènes au programme qui ont permis d'atteindre ces valeurs ou au contraire qui ont eu un effet limitatif ?

L'Autorité de gestion a souhaité innover en matière d'évaluation, afin de garantir un regard neuf et objectif de la part de l'évaluateur, tout en assurant une certaine expertise des différentes thématiques abordées. Ainsi, l'Autorité de gestion a confié l'évaluation d'une partie des objectifs spécifiques à un groupe d'étudiants, et l'autre partie à des prestataires externes forts d'une expertise thématique éprouvée.

L'évaluation d'impact des objectifs spécifiques 4 (« Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier »), 5 (« Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes ») et 10 (« Augmenter l'emploi transfrontalier ») fût confiée à sept étudiants de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, dans le cadre des travaux menés en groupe durant leur seconde année de Master.

L'Autorité de gestion a encadré le groupe d'étudiants, en les guidant dans la méthode, en validant leur matrice d'analyse documentaire puis leur grille d'évaluation. Ils ont ensuite mené les entretiens (sur la base de coordonnées des porteurs de projets et acteurs locaux) de manière autonome.

Le calendrier universitaire des étudiants les contraignait à mener leur analyse et entretiens d'octobre à décembre 2021. Le rapport d'évaluation a été rédigé selon une structure suggérée par l'Autorité de gestion et a été présenté au corps enseignant le 4 février 2022. Les résultats de cette évaluation seront explicités dans le rapport final sur les évaluations du programme, qui sera transmis à la Commission européenne fin 2022.

2021 fût surtout l'année de la préparation et de la publication de l'appel d'offre pour l'évaluation d'impact des autres objectifs spécifiques. Le groupe de pilotage, constitué de partenaires de programme volontaires, a sélectionné les deux offres suite à un entretien de négociation, de concert avec l'Autorité de gestion. Les marchés ont été attribués en septembre 2021. La mission d'évaluation est prévue de fin septembre 2021 à septembre 2022.

Les objectifs spécifiques 8 et 9 (« Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur » et « Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur ») sont évalués par un groupement composé du *Wiener Institut für Internationale Wirtschaftsvergleiche* (WIIV) et de l'Institut de la gouvernance territoriale (l'IGT.ITG).

Les objectifs spécifiques 6 (« Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur »), 7 (« Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur ») et 11 (« Améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions ») sont quant à eux évalués par le consortium composé des cabinets de conseil Reeleaf et Spatial Foresight.

Les deux groupements ont rendu fin octobre leur projet d'évaluation, que l'Autorité de gestion a validé.

5 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES

L'année 2021 a été, au même titre que l'année 2020, fortement marquée par la pandémie de covid-19. Le retour régulier sur site des équipes du Secrétariat conjoint et de l'Autorité de gestion a été effectué en juin 2021, après sept mois de télétravail majoritaire. La nouvelle organisation du travail qui a été mise en place dès 2020 grâce aux outils techniques et de communication adaptés au travail en distanciel a permis d'assurer la continuité des travaux de l'équipe. La visioconférence a été largement mobilisée afin d'organiser les réunions des instances, les réunions internes, le travail d'équipe ainsi que les échanges avec les bénéficiaires.

Afin d'informer au mieux les bénéficiaires de l'impact de la pandémie sur le fonctionnement du programme, une page dédiée sur le site internet du programme a été créée. Les informations y étaient régulièrement mises à jour : informations sur le télétravail du Secrétariat conjoint et de l'Autorité de gestion et comment les contacter au mieux, transmission des dossiers, organisation des instances etc.

L'annexe au manuel du programme qui a été adoptée par le Comité de suivi en date du 25 mai 2020 puis mise à jour le 29 septembre 2020 est restée en vigueur durant toute l'année 2021. Cette annexe a notamment permis d'adapter certaines procédures au contexte lié à la pandémie, en adaptant certaines règles de transmission des documents, d'éligibilité des dépenses et de remontée des livrables ainsi que de procédures de modification.

Au cours de l'année 2021, des changements de personnel ont également eu lieu au sein de l'équipe :

- Au sein du Secrétariat conjoint, une collègue a quitté le service en mars 2021 et une autre collègue s'est vu confier une nouvelle mission de chargée de communication au sein du service dès mai 2021. La vacance de ces deux postes a été comblée en juillet puis décembre.
- Au sein de l'Autorité de gestion, le poste de la collègue qui a quitté le service en octobre 2020 a été attribué en février 2021. Un poste de renfort au contrôle de premier niveau a été pourvu à partir de juillet 2021 pour une durée d'un an et demi.
- Une stagiaire est également venue en soutien de l'équipe, principalement en appui au montage de la future période de programmation Interreg VI de la communication et de la capitalisation.

La préparation de la période de programmation Interreg VI a fortement mobilisé les équipes du Secrétariat conjoint et de l'Autorité de gestion en 2021, année charnière de travaux intenses permettant le dépôt d'une première version du programme 2021-2027 auprès de la Commission européenne en aout 2021.

Cette charge de travail s'ajoute à la gestion et au contrôle des projets du programme Interreg V. En effet, de nombreux projets sont encore en cours de réalisation en 2021 et le travail d'accompagnement est intense puisque les derniers projets se lancent alors que nombre d'entre eux ne sont pas encore clôturés. Si le dégageant d'office a pu être évité en 2021, la tranche restant à certifier jusqu'à la clôture du programme est très importante. C'est pourquoi une réflexion a été mise en place en 2021 afin d'apporter des solutions et atteindre les objectifs fixés d'ici la fin du programme.

6 RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Voir document joint.

7 RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Programme opérationnel ne prévoit pas d'instruments financiers.

8 LE CAS ÉCHÉANT, PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS

Le Programme opérationnel ne prévoit pas de grands projets et de plans d'action communs.

9 EVALUATION DE LA REALISATION DU PROGRAMME DE COOPERATION

9.1 Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme

Non pertinent pour le présent RAMO.

9.2 Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension « hommes-femmes » dans le programme de coopération et les opérations

Non pertinent pour le présent RAMO.

9.3 Développement durable

Non pertinent pour le présent RAMO.

9.4 Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique

Non pertinent pour le présent RAMO.

9.5 Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération

Non pertinent pour le présent RAMO.

10 INFORMATIONS ET ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES

10.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

Non pertinent pour le présent RAMO.

10.2 Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

Non pertinent pour le présent RAMO.

11 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION

11.1 Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération

Non pertinent pour le présent RAMO.

11.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER

Non pertinent pour le présent RAMO.

11.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant)

Non pertinent pour le présent RAMO.

11.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale

Non pertinent pour le présent RAMO.

12 INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME

Non pertinent pour le présent RAMO.

Rapport annuel de mise en œuvre – résumé à l’attention des citoyens

Pour l’année 2021, l’Autorité de gestion propose de reprendre le format du résumé du rapport annuel à l’attention des citoyens 2020 en ligne. Vous le découvrirez sur le lien ci-dessous.

<https://view.genial.ly/6203c308bf04d90010645c54/presentation-interreg-rhin-superieur-en-2021-interreg-oberrhein-im-jahr-2021>

Jährlicher Durchführungsbericht für das Programm - Bürgerinfo

Für das Jahr 2021 schlägt die Verwaltungsbehörde vor, das Format der Bürgerinfo 2020 online wiederzuverwenden. Dieses Format ist über den unten stehenden Link verfügbar.

<https://view.genial.ly/6203c308bf04d90010645c54/presentation-interreg-rhin-superieur-en-2021-interreg-oberrhein-im-jahr-2021>